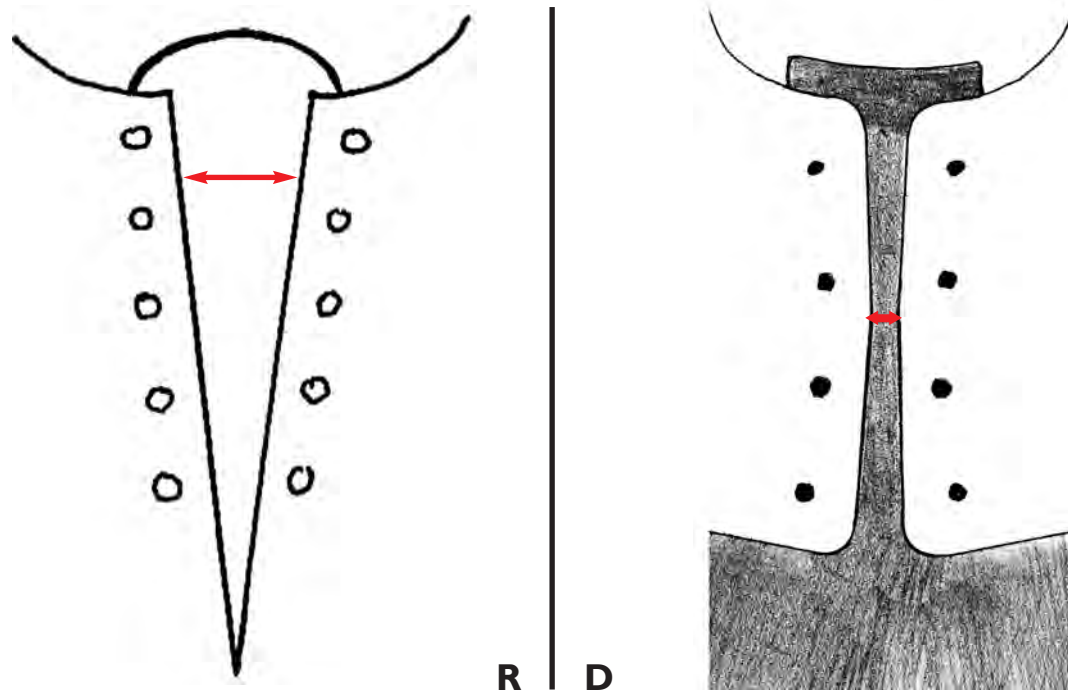


L'ÉCART ENTRE LES OREILLES DES QUARTIERS



À chaque pas le pied, exerce une pression sur les quartiers. Selon l'épaisseur des quartiers, les oreilles peuvent se rapprocher de cinq à dix millimètres, voire plus dans certains cas. Les quartiers donnent plus de prêtant que l'empaigne. En effet, ils sont coupés dans les parties les plus tendres de la peau.

Un écart de quinze millimètres minimum entre les oreilles des quartiers permet de laisser la marge de serrage nécessaire pour maintenir le talon au fond de l'emboîtement. En effet, à l'usage le cuir donne son prêtant et les oreilles des quartiers se rapprochent sur le cou-de-pied. Durant la durée de vie de la chaussure, un écart de deux ou trois millimètres après serrage est recommandé pour assurer un bon chaussant.

La mesure doit être prise au milieu des oreilles d'un Derby et entre les deux premiers œillets du haut de la languette pour un Richelieu (voir dessin ci-dessus).

Un mauvais ajustage de la chaussure sur le cou-de-pied génèrera à plus ou moins long terme une sensation d'inconfort qui gênera le pied à la marche. En effet à chaque mouvement du pied, les orteils se crispent pour retenir le talon au fond de l'emboîtement.

En début de saison et après avoir fait essayer à plus d'une dizaine de clients, le chausseur peut constater que l'écart entre les oreilles des quartiers d'un modèle n'est pas assez important. Dans ce cas, il y a un problème de périmètre d'entrée de la forme ou de patronage dans la conception de la chaussure.

Le chausseur peut-être tenté de transgresser la règle (la pression autour du résultat est parfois très forte) pour ne pas perdre sa vente dans le cas où il constate que dans la pointure ou demi-pointure en dessous, les orteils touchent le bout de la chaussure. Cela peut aussi être dû à une mauvaise appréciation des volumes, dans le cas d'un pied de profil fin chaussé dans une chaussure à large emboîtement. Dans les deux cas, le client risque d'être mécontent assez rapidement, et le chausseur risque de le perdre définitivement.

* Cet article concerne les chaussures de fabrication industrielle.

www.alainmadec.com

